

Association du quartier de la Tambourine (AQT) M. Amin MURMANN- Président Rue de la Tambourine 15 1227 Carouge

Carouge, le 25 février 2014

N/réf · NW/MP/fh

Parcelle n° 1708 de Carouge sise chemin de Pinchat 22

Monsieur le Président.

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fondation immobilière de la Ville de Carouge vient d'acquérir 28'000 m2 à détacher de la parcelle n° 1708 de Carouge, propriété de l'Université de Genève, située au chemin de Pinchat 22. Ceci a pour incidence que la Fondation est dorénavant copropriétaire de la parcelle avec l'Université.

Il nous est apparu essentiel de vous transmettre cette information à titre personnel, en votre qualité d'association œuvrant dans le quartier, pour le bien de ses habitants. La Fondation souhaite dans le cadre des projets qu'elle veut réaliser, faire preuve de transparence et pouvoir mettre en place des contacts privilégiés avec les associations de

La Fondation immobilière de la Ville de Carouge a pour objectif de mettre à disposition de la population de la Ville de Carouge et des personnes ayant un lien avec Carouge, en priorité, des logements de qualité à des loyers abordables, ainsi que des locaux commerciaux et d'intérêt général.

Grâce à un partenariat entre la Fondation, l'Université, l'Etat de Genève et la Ville de Carouge un concours de projets, fondé sur la norme SIA 142, va être lancé début 2014 pour l'aménagement de la parcelle, suite à son déclassement en zone de développement 3 et zone de bois et forêts au chemin de Pinchat et au chemin Vert. Ce concours portera sur l'entier de la parcelle et verra s'y intégrer les logements étudiants prévus par l'Université.

Les architectes auront pour mission de mener une réflexion globale, l'Université ayant renoncé à mettre en œuvre le résultat du concours qu'elle a organisé précédemment, afin de favoriser une vision globale du site. L'objectif des partenaires est de créer un projet exemplaire et complet pour renforcer l'identité de ce lieu, en prévoyant une mixité

Service de l'urbanisme Route du Val-d'Arve 94 CH-1227 Carouge T 022 307 89 82 F 022 307 89 69 surb@carouge.ch www.carouge.ch

Mairie de Carouge Place du Marché 14

CH-1227 Carouge



de logements, dont des logements pour étudiants, des équipements et services de proximité, des espaces publics et de rencontre et des parcours de mobilité douce, en améliorant les liaisons du quartier. La volonté des partenaires est de conduire une démarche maitrisée sur le long terme, afin que la parcelle soit développée de manière harmonieuse, permettant d'assurer une transition de qualité entre la zone villas et la partie urbaine de la commune de Carouge, à plus forte densité.

Le concours devrait connaître son aboutissement durant l'été 2014. Dans l'intervalle, il nous serait agréable de vous rencontrer et, à ce titre, nous vous convions personnellement à une séance d'information le 12 mars 2014 à 19h30, qui se déroulera à l'Auditoire du bâtiment D d'Uni-Battelle, afin de vous présenter dans les grandes lignes le concours et discuter avec vous.

D'ores et déjà nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion et serons à votre écoute.

Bien évidemment il ne s'agit que d'une première étape d'un projet à réaliser sur plusieurs années, que nous voulons de qualité, avec des partenaires publics, pour lequel des informations vous seront transmises régulièrement et en priorité.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Nicolas Walder

/ Maire

Service de l'urbanisme Route du Val-d'Arve 94 CH–1227 Carouge T 022 307 89 82 F 022 307 89 69

F 022 307 89 69 surb@carouge.ch www.carouge.ch

Adresse de correspondance

Mairie de Carouge Place du Marché 14 CH-1227 Carouge